

Chères personnes membres du SCFP,

Nous pouvons faire une différence dans la qualité de vie et de soins pour plus de 77 000 résidentes et résidents des foyers de soins infirmiers de la province. C'est ce que le SCFP-Ontario et le Comité de coordination des travailleuses et travailleurs des soins de santé (CCTSS) croient et c'est pourquoi, en cette période des fêtes, nous demandons aux membres du SCFP-Ontario de donner aux résidentes et aux résidents des foyers de soins infirmiers le plus inestimable des cadeaux : les soins.

Notre campagne « Le temps pour soigner », qui veut établir comme norme au moins quatre heures de soins directs pour les résidentes et résidents chaque jour, se concentrera, en cette période des fêtes, sur des événements communautaires. Pour le mois de décembre, nous espérons rallier des milliers d'Ontariennes et d'Ontariens qui, comme nous, croient peut-être qu'elles et ils peuvent aussi faire une différence – demandez-leur de se joindre à nos efforts en signant simplement une pétition.

L'objectif est de recueillir 77 000 signatures sur notre pétition. C'est une signature pour chacune des personnes qui vivent dans un foyer de soins infirmiers en Ontario. C'est un objectif ambitieux, nous le savons. Mais nous devons montrer au gouvernement de l'Ontario et à tous les membres de notre parlement provincial que de nombreux Ontariens et Ontariennes appuient une meilleure qualité de soins pour les résidentes et résidents des soins de longue durée (SLD).

Comment parviendrons-nous à faire signer les pétitions?

De nombreuses sections locales participent en organisant un événement de signatures lors de foires des fêtes, de festivals de Noël, dans les centres commerciaux locaux et d'autres événements communautaires afin de parler de la campagne « Le temps pour soigner » et, bien entendu, faire signer la pétition.

En cette saison des fêtes, donnons les soins en cadeau. Apportons de la joie à nos événements de signatures.

Bien que de meilleurs soins donnés dans des conditions plus sécuritaires pour les résidentes et résidents des soins de longue durée soient un enjeu sérieux, nous pouvons aussi apporter la joie du temps des fêtes aux événements de signatures. Nous encourageons votre section locale à faire preuve de créativité. Des décorations festives, de la musique du temps des fêtes, des chapeaux de lutins, des costumes de Père Noël ajoutent non seulement de la couleur lors d'un événement de signatures, mais ils cadreront aussi avec l'esprit du temps des fêtes.

Il est possible de télécharger des copies de la pétition à <http://www.cupe.on.ca/s331/time-care-long-term>.

Une copie est également inclus. Rappelez-vous que cette pétition sera soumise à l'Assemblée législative de l'Ontario, donc **TOUTES** les copies originales signées de la pétition doivent être envoyées, par la poste, au bureau du SCFP-Ontario à l'adresse suivante : Kerry Davenport - 80, promenade Commerce Valley Est, bureau 1, Markham (ONTARIO) L3T 0B2.

Un dépliant et d'autre matériel utile à distribuer aux personnes qui signent la pétition, mais qui pourraient également être intéressées à obtenir plus d'information au sujet de notre campagne « Le temps pour soigner », sont également joints.

Veillez partager vos plans avec nous.

Veillez remplir le formulaire ci-joint et nous dire quand et où votre événement de signatures se déroulera. À la suite de l'événement, partagez vos expériences avec nous. Nous voulons documenter le travail que nous faisons et apprendre les uns des autres. Veuillez envoyer l'information, y compris toutes les photos que vous prendrez, à HCWCC@cupe.on.ca.

Si vous avez besoin d'aide dans la planification d'un événement local de signatures de la pétition, veuillez nous en informer à HCWCC@cupe.on.ca.

Merci d'avoir pris « Le temps pour soigner » en cette période des fêtes.



Kelly O'Sullivan

Présidente, Comité de coordination des travailleuses et travailleurs des soins de santé du SCFP-Ontario (CCTSS)



sepb491:djk

PÉTITION à l'Assemblée législative de l'Ontario

ATTENDU que Des soins de qualité pour les 77 000 résidents des établissements de soins de longue durée de l'Ontario sont une priorité pour de nombreuses familles ontariennes.

ATTENDU que Au cours des 10 dernières années, 50 % des lits de soins prolongés complexes des hôpitaux ontariens ont été fermés par le gouvernement provincial et qu'il y a eu une augmentation de 29,7 % de la gravité des symptômes des résidents des établissements de soins de longue durée et que 73 % des résidents souffrent d'une forme Alzheimer ou de démence.

ATTENDU que Le gouvernement provincial ne verse pas un financement suffisant pour assurer que les niveaux de soins et de dotation de personnel suivent le rythme de l'aggravation de l'état des résidents et de l'accroissement du nombre de résidents présentant des comportements complexes dus à Alzheimer ou à la démence.

ATTENDU que La preuve a été abondamment faite que l'imposition d'une norme de soins peut mener à une augmentation de la dotation de personnel, laquelle se traduit par une amélioration de la qualité des soins prodigués aux résidents.

ATTENDU que Depuis plus d'une décennie, plusieurs coroners ontariens qui ont mené des enquêtes sur des décès survenus dans des foyers de soins ont recommandé que le niveau de soins directs aux résidents et les niveaux de dotation de personnel soient augmentés.

ATTENDU que Le gouvernement libéral de l'Ontario a, pour la première fois, promis l'imposition d'une norme de soins pour les résidents des établissements de soins de longue durée en 2003 et que cette promesse n'est toujours pas réalisée en 2013.

ATTENDU que La *Loi de 2007 sur les foyers de soins de longue durée* accorde au gouvernement le pouvoir d'imposer une norme minimale de soins – mais ne va pas jusqu'à imposer cette norme.

ATTENDU que L'étude la plus détaillée et la plus fiable sur les normes minimales de soins recommande 4,1 heures de soins directs par jour par résident.

Nous soussignés, déposons à l'Assemblée législative de l'Ontario une pétition demandant :

1. Qu'un amendement soit apporté à la *Loi de 2007 sur les foyers de soins de longue durée* de façon à y inclure une norme minimale de soins de 4 heures par résident par jour, une norme ajustée à la gravité des cas et à la clientèle.
2. Que la province augmente le financement à un niveau tel que les résidences de soins de longue durée soient en mesure d'atteindre la norme de 4 heures et qu'il impose comme condition de financement que les foyers prodiguent des soins de qualité et se dotent du personnel suffisant de façon à respecter la norme minimale de soins prévue à la loi, soit 4 heures.
3. Que la province assure une reddition de compte adéquate en rendant obligatoire la publication d'un rapport sur les niveaux de dotation de personnel dans chacun des foyers de soins de longue durée de l'Ontario.
4. Que la province accorde immédiatement un financement destiné aux établissements spécialisés accueillant des résidents atteints de déficience intellectuelle qui ont été évalués comme présentant un risque de violence, de façon à ce que ces établissements puissent se doter d'un niveau adéquat de personnel qualifié et formé.
5. Que la province cesse de fermer des lits de soins prolongés et des lits de soins alternatifs de façon à mettre fin au délestage vers les foyers de soins de longue durée des patients hospitalisés pour recevoir des soins complexes.

Nom (en lettres moulées)

Adresse et code postal

Signature
